



**RÉSERVE
COMMUNAUTAIRE
DU LAC TÉLÉ**

RÉSERVE COMMUNAUTAIRE DU LAC TÉLÉ

Rapport annuel 2024

DATES CLÉS

1998

Le site du lac Télé est désigné comme zone humide d'importance internationale (Convention Ramsar).

2001

La réserve est créée, et appuyée techniquement et financièrement par WCS.

2008

Les recherches menées par la WCS révèlent des très fortes populations de gorilles dans la Réserve.

2017

Les scientifiques découvrent que la Réserve est au cœur de la plus grande tourbière tropicale du monde.



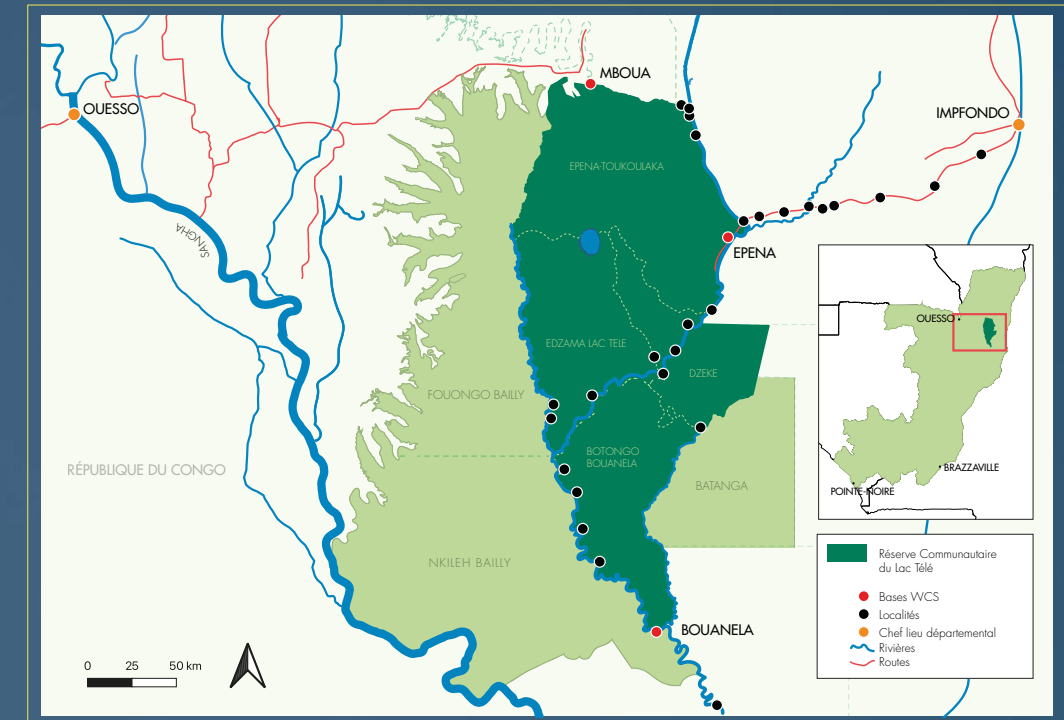
TABLE DES MATIÈRES

P03	INTRODUCTION
P05	GOVERNANCE ET OUTILS DE PLANIFICATION
P08	PROTECTION ET LUTTE ANTI-BRACONNAGE
P10	DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
P17	RECHERCHE ET MONITORING
P24	SUIVI DE LA SANTÉ FAUNIQUE
P25	COMMUNICATION ET TOURISME
P27	ADMINISTRATION ET FINANCE
P29	LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURE
P31	CONCLUSION

1. INTRODUCTION

1.1 BRÈVE PRÉSENTATION

La Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) a été créée par le décret présidentiel n° 2001-220 du 10 mai 2001. D'une superficie de 438 960 hectares, ses limites sont matérialisées au nord-est et au sud-ouest par la rivière Likouala-aux-Herbes ; à l'est par la rivière Batanga ; à l'ouest par la rivière Bailly et au nord par la rivière Mandougouma.



La RCLT est composée de quatre principaux écosystèmes terrestres :

- les forêts inondées de façon permanente (également appelées forêts marécageuses) couvrent 50 % de sa surface ;
- les forêts inondables, c'est-à-dire inondées de façon saisonnière, représentent 24 % de la surface ;
- les savanes inondables couvrent 17 % de la surface ;
- les forêts de terre ferme représentent 9 % de la surface ;
- l'écosystème aquatique de la Likouala-aux-herbes et de ses affluents (Batanga, Bailly, Mandougouma) complète le tableau.

Les deux premiers types de forêts (inondables et inondées) correspondent à des forêts de tourbières en raison de la forte teneur en matière organique de leur sol. Ces forêts séquestrent une quantité considérable de carbone. Ces écosystèmes fonctionnent de manière interdépendante et le cycle de l'eau joue un rôle majeur : en grande saison des pluies (d'octobre à décembre), en raison de la remontée de la nappe phréatique et du débordement des cours d'eau, 90 % de la RCLT est inondée. La RCLT a été désignée comme zone

humide d'importance internationale au titre de la convention RAMSAR. Elle abrite une biodiversité remarquable (importantes populations de gorilles de plaine de l'ouest, de chimpanzés communs, d'oiseaux d'eau et d'éléphants de forêt) et les écosystèmes présents rendent des services d'approvisionnement et de régulation d'une importance considérable, non seulement aux communautés locales, mais également à la communauté internationale via l'atténuation du changement climatique.

La RCLT couvre deux districts (Epéna et Bouanela) et compte 27 villages pour une population estimée à 20 000 habitants. L'essentiel des moyens de subsistance (alimentation via le poisson et le gibier, végétaux forestiers) ainsi que des revenus financiers (vente de poissons, gibiers, produits forestiers non ligneux, produits ligneux) des populations proviennent de l'exploitation des ressources naturelles. La pêche en particulier joue un rôle économique très important : l'étude de la filière pêche a montré que le poisson pêché dans la RCLT approvisionne plusieurs marchés urbains congolais, notamment ceux de Brazzaville, et est également exporté vers la RCA et la RDC. La chasse, quant à elle, complète l'activité de pêche. La culture du cacao dans les plantations familiales procure également des revenus financiers complémentaires.

1.2 MODALITÉS ET OBJECTIFS DE GESTION

Pour la gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé, un partenariat entre le gouvernement de la République du Congo et l’ONG américaine de conservation « Wildlife Conservation Society (WCS) » a démarré en 2001 et a été formalisé en 2008 par un protocole d’accord. Ce protocole a mis en place le « Projet d’Appui à la Gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé » (PAGRCLT). Il a établi le principe d’une cogestion de la RCLT entre l’Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et WCS.

En 2024, les objectifs de l’appui de WCS à la gestion de la RCLT ont été révisés afin d’intégrer les recommandations issues de l’évaluation menée en 2023.

Ces objectifs révisés sont les suivants :

- Objectif global : maintenir les services rendus par les écosystèmes de la RCLT aux communautés locales et à la communauté internationale.
- Objectif spécifique 1 : renforcer la gouvernance partagée pour une meilleure appropriation des objectifs de conservation.
- Objectif spécifique 2 : contribuer à l’amélioration des conditions de vie des populations locales.
- Objectif spécifique 3 : prendre de bonnes décisions de gestion sur la base d’un suivi écologique à long terme et documenter les changements globaux
- Objectif spécifique 4 : assurer la protection de la biodiversité de la RCLT.

1.3 ORGANISATION

Pour atteindre ses objectifs, la gestion de la RCLT a été organisée en une Coordination et cinq (5) services, dont trois services techniques et deux services de soutien. La Coordination regroupe le Conservateur (agent du MEF) et le Conseiller Technique Principal (agent WCS). Cette coordination assure conjointement la supervision et la prise de décisions stratégiques concernant les activités de gestion de la Réserve.

Les trois Services techniques sont les suivants :

- Développement Communautaire : ce service travaille à la promotion du développement durable, notamment en renforçant la gouvernance communautaire des ressources naturelles, en apportant un soutien au développement d’activités génératrices de revenus, en assurant l’éducation, la sensibilisation et l’amélioration des conditions de vie des populations riveraines;
- Recherche et Suivi Écologique (R&SE) : ce service procède au suivi des populations de la faune, des habitats et des menaces sur la biodiversité de la RCLT et contribue à une meilleure connaissance de la biodiversité du site;
- Lutte Anti-braconnage (LAB) : l’objectif de ce service est de protéger et surveiller la Réserve contre toute forme d’exploitation illégale et non durable des écosystèmes à travers des patrouilles mobiles (nautiques, en véhicule et pédestres) et des patrouilles en poste fixe.

Les deux Services support sont :

- Administration et finance : ce service assure la gestion des ressources humaines et financières, notamment du respect des procédures de diverses parties prenantes et des bailleurs de fonds ;
- Logistique : ce service est chargé d’assurer les déploiements des équipes sur le terrain, la maintenance des équipements, les achats et le fonctionnement effectif des bases de Epéna, Mboua et Bouanéla.

2. GOUVERNANCE ET OUTILS DE PLANIFICATION

2.1 PLATEFORME DE DIALOGUE AVEC LES NOTABLES D’EPENA

Une plateforme de dialogue entre la RCLT et la notabilité d’Epéna a été mise en place en janvier 2024. Elle a pour objectifs d’informer la notabilité des activités mises en œuvre par la RCLT, de demander des avis et des conseils sur des projets en cours ou à venir, mais aussi de débattre de points divers d’intérêt général.

Cette plateforme est composée des trois notables d’Epéna (qui assurent les rôles de Président, Secrétaire et Chargé de communication) et, côté Réserve, du Conservateur (ou de son représentant), du CTP WCS, du chef de service « Développement Communautaire » et d’un autre agent de ce service.

Au cours de l’année 2024, un total de six (6) rencontres ont eu lieu. Elles ont permis d’échanger des informations et de débattre de sujets concernant les populations locales. Un climat de confiance s’est progressivement établi entre la Réserve et la notabilité.

2.2 ORGANISATION DE LA RENCONTRE AVEC LE COMITÉ LOCAL DE GESTION

Le Comité Local de Gestion (CLG) de la RCLT a été créé en 2020 par arrêté préfectoral. Il représente les populations des 27 villages de la Réserve. Afin de redynamiser cette structure en veille depuis plusieurs années, la Coordination de la Réserve a organisé un atelier de deux jours avec le CLG les 13 et 14 décembre 2024. À raison de quatre représentants par village (président et vice-président du CGRN, premier notable et une représentante des femmes du village) et des autorités locales d’Epéna, ce ne sont pas moins de 140 participants qui se sont réunis dans cette localité.

La matinée du 13 décembre a été consacrée à des présentations de la Coordination de la Réserve sur les principales activités menées en 2024 et sur la politique 2024-2025 en matière de développement communautaire.

Ces présentations ont donné lieu à d’intenses sessions de questions-réponses.

L’après-midi, les membres du CLG se sont organisés en deux groupes pour travailler sur deux importantes problématiques de la Réserve : l’application de la mini-charte de pêche et le contrôle des feux de brousse. De nombreuses propositions et recommandations ont été formulées. Enfin, la matinée du 14 décembre a été consacrée à la mise en place des nouvelles instances dirigeantes du CLG. Cette rencontre a connu un vif succès et a été appréciée de tous. Elle incarne le travail collaboratif entre la Réserve et les populations locales.

Ces deux jours de réunion ont fait l’objet d’une forte couverture médiatique avec diffusion d’un reportage sur la chaîne DRTV.





2.3 ÉLABORATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE

Depuis l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) à la RCLT (UICN de 1996 à 1999 puis WCS depuis 2001), trois versions préliminaires du Plan d'Aménagement de la RCLT ont été préparées mais aucune n'a été finalisée et validée, faute de financement adéquat.

Afin de doter la Réserve d'un Plan d'Aménagement (PA), une mission de consultance a été lancée en mars 2024 pour accompagner la coordination dans l'élaboration de ce document cadre. Au total, 7 offres ont été reçues et, après évaluation, le marché a été attribué au cabinet BRLi en juillet 2024.

Le processus d'élaboration du PA a été conçu par la Coordination comme fortement participatif. Ainsi, après avoir élaboré une toute première version sur une base bibliographique en septembre 2024, l'équipe de consultants s'est rendue à la RCLT en novembre 2024 pour réaliser les consultations publiques. Celles-ci ont été conduites dans les 27 villages de la Réserve au cours desquelles le PA préliminaire a été présenté et discuté. Elles ont notamment porté sur le contenu

du programme de développement communautaire et sur les limites de la Zone de Protection intégrale (qui, d'après le décret de création de la réserve, doivent être définies dans le PA). Des procès-verbaux ont été rédigés après chaque consultation.

Sur la base de ces consultations publiques et des discussions tenues avec la coordination, l'équipe de consultant devra rendre une seconde version du PA début 2025. Cette version sera présentée aux autorités locales (préfecture, conseil départemental, sous-préfectures, directions départementales, etc.) pour amendements.

La version finale du PA est attendue pour juillet 2025. Cette version sera ensuite transmise à l'ACFAP pour la suite du processus de validation par les autorités nationales.

2.4 ACTUALISATION DES PLANS SIMPLE DE GESTION

En 2005, la RCLT avait appuyé les 27 villages de la RCLT à élaborer leurs Plans Simple de Gestion (PSG). Chaque PSG inclut cinq chapitres : 1) Présentation du village (situation géographique, historique, démographie, activités socio-économique) ; 2) Gestion des ressources naturelles (coutumes et organisation sociale, règles coutumières de gestion des terroirs) ; 3) Zonage du terroir villageois (Zone d'Utilisation Rationnelle, Zone de Protection intégrale) ; 4) Mise en œuvre du Plan et 5) Annexes.

Datant de plus de 20 ans, il est apparu nécessaire d'actualiser les PSG des villages de la Réserve. Pour aider la Coordination dans cette tâche, une consultance a été lancée en septembre 2024 et deux offres ont été reçues. Le consultant attributaire du marché a commencé par examiner les PSG de 2005 et discuter des orientations souhaitées par la Coordination. Ensuite, les consultations publiques dans les 27 villages ont débuté le 20 novembre 2024. Des procès-verbaux ont été rédigés après chaque consultation.

Ces consultations vont se poursuivre jusqu'à la fin janvier 2025. Il est attendu une version finale des PSG pour chacun des 27 villages en mai 2025.

2.5 RÉVISION DU DÉCRET DE CRÉATION DE LA RÉSERVE

Le décret présidentiel créant la Réserve Communautaire du Lac Télé a été signé en 2001. Datant de presque 25 ans, ce décret nécessite d'être révisé sur plusieurs points. La Coordination a donc travaillé de concert pour examiner les modifications nécessaires. Les quatre principales modifications proposées sont :

- **Élargir la composition du Comité de Gestion**, instance décisionnelle de la RCLT. Cette instance est, d'après le décret, composé de 10 membres, tous représentants de l'administration publique de l'Etat. Il est proposé d'élargir cette composition en incluant des représentants des communautés locales et des PTF ;
- **Insérer une instance consultative**, en l'occurrence le Comité Local de Gestion, structure représentative des communautés locales de la RCLT créée en 2020, donc bien postérieurement au décret de 2001 ;
- **Compléter les mesures de protection**, notamment

l'interdiction d'ouverture de routes et pistes dans la Zone de Protection Intégrale de la RCLT ;

- **Corriger la surface de la RCLT** et celles des blocs nord et sud avec les chiffres produits par l'utilisation d'un SIG.

Un document intitulé « Proposition pour la modification du décret présidentiel portant création de la Réserve Communautaire du Lac Télé » a été rédigé et transmis début décembre 2024 à la direction de WCS à Brazzaville. Une rencontre a été organisée avec le conseiller à la Faune de Mme la Ministre de l'Economie Forestière. Celui-ci a recommandé qu'un courrier soit rédigé à l'attention de Mme la Ministre sur ce sujet.

3 PROTECTION ET LUTTE ANTI-BRACONNAGE

3.1 ORGANISATION

Le service Protection et Lutte anti-braconnage (LAB) met en œuvre des opérations de surveillance pour appliquer la loi sur la faune, en utilisant des patrouilles mobiles et fixes pour contrôler la circulation des produits de la faune.

Il est actuellement dirigé par

- un commandement stratégique sous la direction du Conservateur et du CTP WCS;
- un commandement tactique composé de deux

chefs de patrouille et quatre chefs d'unités de Lutte Anti-Braconnage;

- un Chargé d'Appui Opérationnel (point focal SMART)
- un Juriste pour le suivi des affaires judiciaires.

Une cellule d'appui à Bomassa, dans le Parc national de Nouabalé Ndoki, comprend un formateur et un conseiller technique, où le formateur réalise le recyclage des écogardes. **Les 17 écogardes sont organisés en quatre unités, chacune dirigée par un Chef d'Unité et comportant un Chef adjoint et deux ou trois membres.**

3.2 ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE ET RÉSULTATS

Les activités de surveillance dans la RCLT sont réalisées à travers des patrouilles mobiles et fixes, visant à améliorer l'efficacité de la lutte contre le braconnage et la dégradation de l'habitat. Les équipes de patrouille collectent des données sur les activités humaines, les

interventions et les observations de la faune. Après chaque mission, un débriefing permet de vérifier et de stocker ces informations dans la base de données SMART, où elles sont ensuite analysées et présentées sous forme graphique lors de réunions plénières pour orienter les futures missions et la planification globale. Les résultats démontrent l'évolution comparative des efforts de surveillance et l'efficacité des patrouilles de protection dans la région.

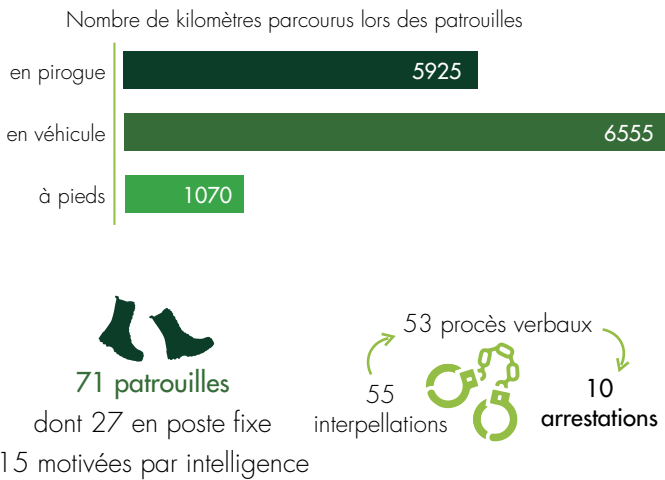
SAISIES ET OPÉRATIONS



Entre 2022 et 2024, l'intensification des patrouilles, avec une augmentation du nombre de jours sur le terrain et du kilométrage parcouru, a renforcé l'application de la loi. Le nombre d'arrestations a triplé, passant de 3 en 2022 à 9 en 2024, témoignant d'une meilleure efficacité des contrôles. Parallèlement, les saisies de viande de brousse au point de contrôle PK 38 ont chuté de 2 285 kg à 1 161 kg.

Cette baisse peut refléter une réduction du commerce de gibier, mais pourrait aussi indiquer le développement de nouvelles routes d'acheminement contournant ce point de contrôle.

PERFORMANCES DES PATROUILLES DURANT 2024



3.3 SUIVI JURIDIQUE

En 2024, dix (10) personnes ont été arrêtées, interrogées, puis transmises au Tribunal de Grande Instance (TGI). Parmi elles, - une personne a été élargie par le Tribunal pour insuffisance de preuves ;

- une personne a été transférée au Tribunal de Grande Instance de Ouesso pour compétence ;
- une personne (militaire) a été arrêtée puis relaxée avant présentation au TGI ;
- une personne mineure a été orientée au Tribunal pour enfant en vue de sa socialisation ;
- deux personnes ont été condamnées à une peine d'amende pour abattage d'une espèce intégralement protégée (gorille).

Une personne a été condamnée à 36 mois d'emprisonnement ferme pour les motifs suivants : abattage d'espèces intégralement protégées (un léopard et deux pangolins géants), circulation de trophées sans être détenteur du certificat d'origine correspondant (une peau de léopard, 1 690 écailles, 7 dents et autres parties de pangolin géant) et chasse avec des moyens prohibés (câbles métalliques).

Quatre (04) mandats d'amener ont été émis par le Parquet de la République à l'encontre des délinquants fauniques en cavale et tous les quatre mandats ont été exécutés par les écogardes avec l'appui de la force



publique. Le taux d'exécution est donc de 100%.

Trente-quatre (34) visites ont été effectuées par le juriste dans les geôles de la maison d'arrêt d'Impfondo afin de s'assurer de la présence effective des détenus fauniques et de leur état de santé. Cela a permis d'éviter toute sortie abusive des détenus tout au long de l'année écoulée.

Aucune procédure présentée au tribunal n'a été rejetée pour vice de forme et/ou de fond, grâce à l'assistance juridique fournie à toutes les procédures dès leur élaboration par les agents assermentés.

3.4 MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

De nouveaux équipements de terrain ont été acquis au cours de l'année 2024 : tenues, matériel de camping (tente, matelas). Le service LAB s'est doté,

à partir de septembre 2024, du système EarthRanger qui permet une meilleure programmation des patrouilles et un suivi en direct du déplacement des unités sur le terrain. La communication entre les unités et la salle d'opération a été renforcée, ce qui permet une meilleure réactivité.

3.5 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Chaque année, WCS organise pour l'ensemble des écogardes travaillant sur ses zones d'intervention des formations de recyclage. Ces formations de recyclage concernent les écogardes du PNNN, du PROGEPP et de la RCLT. L'ensemble de ces formations est organisé et géré par WCS. Quatre séances de recyclage pour les écogardes ont été tenues cette année, auxquelles tous les éléments de la RCLT ont participé. Les thématiques traitées lors de ces sessions de recyclage sont les suivantes : techniques d'intervention opérationnelle, manipulation des armes, manipulation des carcasses animales, secourisme et droits humains.

Par ailleurs, le chargé d'appui opérationnel a bénéficié de deux formations :

- une formation de base en système d'information géographique (ArcGIS Pro) ;
- une formation à l'utilisation du système EarthRanger.

Enfin, un atelier national SMART s'est tenu en novembre 2024 à Ouesso. Celui-ci a rassemblé tous les utilisateurs SMART du Congo. Il a également permis d'évaluer les résultats des patrouilles de lutte anti-braconnage par site et au niveau national, et d'élaborer et d'adopter un canevas d'exécution des patrouilles conjointes.

4 DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les activités du Service Développement Communautaire suivent quatre grandes orientations :

- l'amélioration des conditions de vies des communautés locales ;
- l'appui à la gestion durable des ressources naturelles ;
- le développement d'activités génératrices de revenus ;
- la sensibilisation et l'éducation environnementales.

4.1 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIES DES COMMUNAUTÉS

4.1.1 ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DES VILLAGES

Aucun des villages de la RCLT, y compris la commune urbaine d'Epéna, ne dispose d'un réseau d'électricité public fonctionnel. Cette situation pose des problèmes en matière de sécurité des biens et des personnes. Lors des discussions avec les villages, il est apparu que l'électrification rurale représentait une activité largement plébiscitée.

Pour la période de janvier à décembre 2024 et avec l'appui des autorités locales (chefs des villages), une première phase d'installation de lampadaires solaires a été lancée dans 14 villages selon la

répartition suivante : 4 villages du district de Bouanéla (Bouanéla centre, Mossengué, Likonda, Botongo) et 10 villages du district d'Epéna (Dzeké, Mboukou, Impongui, Boha, Mouhouna, Itanga, Ibolo, Koundoumou, Iyahou, et Epéna centre).

Au total, 73 lampadaires solaires et 7 projecteurs solaires ont été installés. Le nombre de lampadaires par village varie en fonction de la population résidente. Les lampadaires sont placés dans les rues principales tandis que les projecteurs sont installés dans les lieux de rassemblement (places de marché, débarcadères le long des rivières).

Une nouvelle campagne de pose de lampadaires et de projecteurs est prévue début 2025 dans les villages de la RCLT qui n'ont pas encore bénéficié de ces équipements.



Installation de lampadaires solaires à Epéna (à gauche) et Likonda (à droite) (©WCS)



4.1.2 ACCÈS À L'EAU POTABLE

Le village Mokengui, situé au nord de la RCLT, est victime chaque année d'inondations qui exposent les populations aux maladies liées à l'eau de consommation. Son forage, d'une grande capacité (20 000 litres), a été construit en 2017, mais était en panne depuis 2021 (3 ans).

Après un long travail de diagnostic, la Coordination a décidé de procéder à la réparation du forage et du système d'adduction et de distribution d'eau du village. Elle a acheté une nouvelle pompe, des panneaux solaires et des appareils électriques, et a réhabilité l'ensemble du système de distribution d'eau, le tout pour un coût total de 5 000 000 de francs CFA.

À ce jour, le forage produit de l'eau et les 10 fontaines, qui se trouvent dans les zones communautaires du village, sont fonctionnelles.

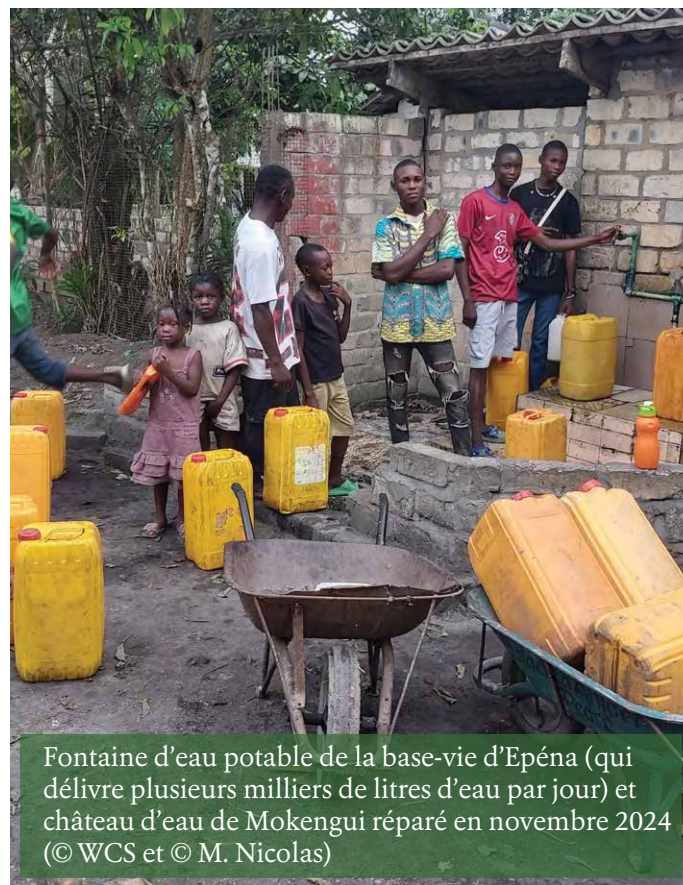
Après avoir terminé les travaux, la Coordination a remis officiellement cet ouvrage le 28 novembre 2024 et a appuyé la mise en place d'un Comité de gestion du forage afin que la communauté assure l'entretien courant de cet ouvrage.

En matière de distribution d'eau, rappelons qu'il existe depuis de nombreuses années au niveau de la base-vie de la Réserve à Epéna une fontaine d'eau librement accessible aux habitants d'Epéna (de 7 h à 18 h). Cette fontaine, réhabilitée en 2024, est alimentée par le

forage de la base-vie. Il s'agit de la seule source d'eau publique d'Epéna et des villages environnants. Elle délivre aux habitants entre 6 000 et 7 000 litres d'eau par jour.

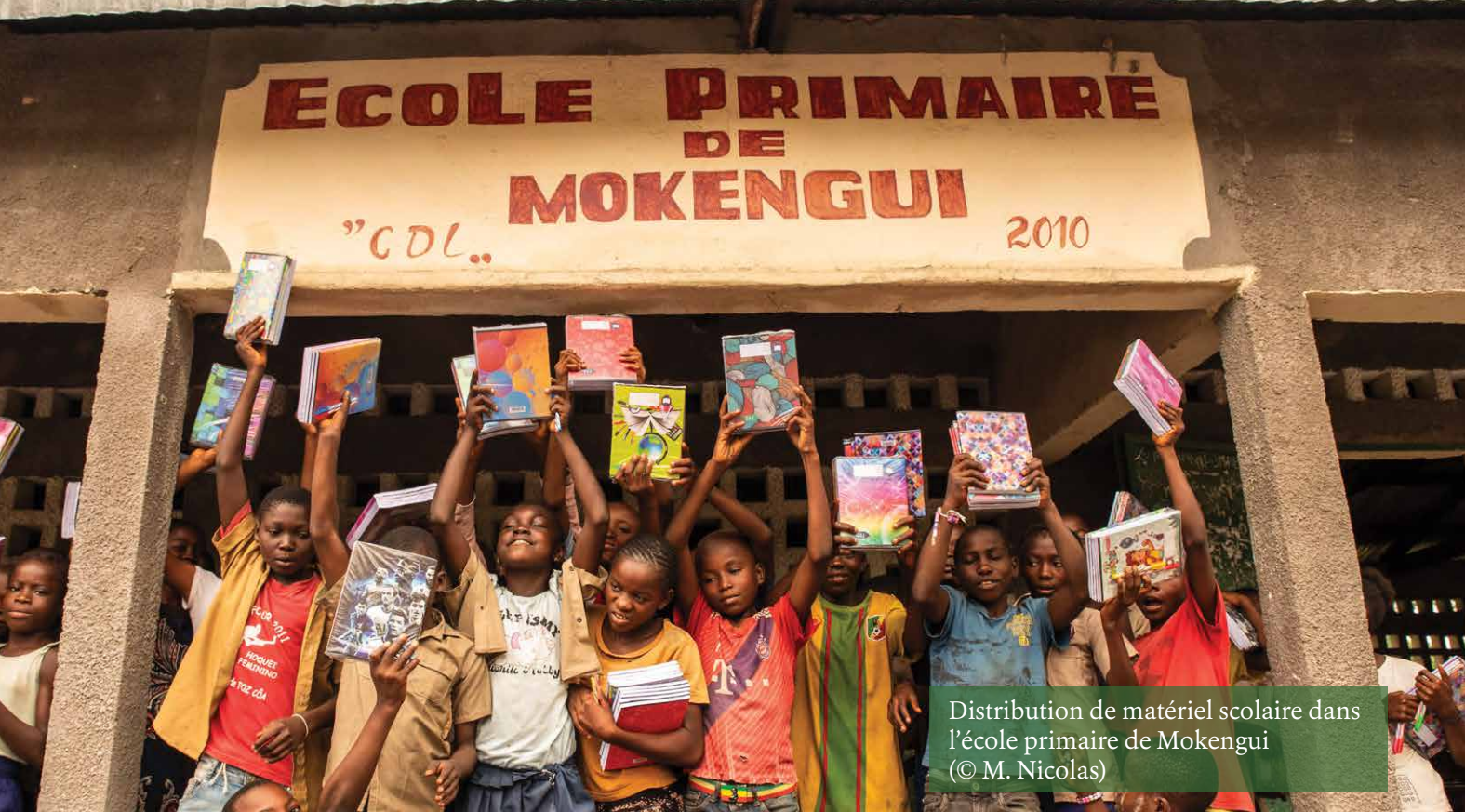
De même, le forage de la base avancée de Bouanela est librement accessible aux habitants de cette localité. Plusieurs milliers de litres d'eau sont distribués chaque jour.

Sur la base avancée de Mboua, un robinet a été installé sur la route qui longe la base pour que les habitants puissent bénéficier de l'eau du forage. Le forage, qui pour l'instant fonctionne mal, sera réparé début 2025.



Fontaine d'eau potable de la base-vie d'Epéna (qui délivre plusieurs milliers de litres d'eau par jour) et château d'eau de Mokengui réparé en novembre 2024 (© WCS et © M. Nicolas)





4.1.3 APPUI AUX ÉCOLES

Afin d'alléger la charge financière dont doivent s'acquitter les parents d'élèves à la rentrée scolaire, la RCLT a financé l'achat et la distribution de kits scolaires aux élèves des 22 écoles primaires de la RCLT (21 villages).

Cette distribution s'est étalée du 27 octobre au 28 novembre 2024 et 3 658 élèves ont pu bénéficier d'un kit scolaire. Sa composition variait en fonction du niveau scolaire :

- en classe préparatoire (CP1 et CP2) : une ardoise, une boîte de craies, deux cahiers ;
- en classe élémentaire (CE1 et CE2) : une ardoise, trois cahiers et deux stylos ;
- en classe moyenne (CM1 et CM2) : cinq cahiers et deux stylos.

Cette activité de distribution a été très appréciée des parents d'élèves et des enseignants.

4.1.4 RÉHABILITATION DE VOIES DE COMMUNICATION

Les villages de la RCLT sont très enclavés : les cours d'eau (Likouala-aux-Herbes et ses affluents) constituent les principales voies de communication, et Epéna est relié à Impfondo par une route goudronnée en très mauvais état qui n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis de nombreuses années (c'est une compétence du Conseil départemental). Elle n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis de nombreuses années (c'est une compétence du Conseil départemental). En saison des pluies, deux énormes bourbiers apparaissent et empêchent la circulation des camions, voitures berlines et triporteurs. De plus, la végétation empiète largement sur la chaussée, ce qui réduit la visibilité et augmente le risque de collision.

Face à cette situation, qui perturbe considérablement le développement économique et social des villages situés le long de la route et qui entrave également la sécurité des habitants (évacuations sanitaires, accidents de la route), la Coordination a décidé de procéder à la réhabilitation de la section de route comprise entre Epéna et le point de contrôle PK 38. Deux types de travaux ont été réalisés en 2024 :

- L'élagage de la végétation envahissant la chaussée a été réalisé sur une section de 19,2 km entre les villages Boléké et Ngounda. Ce travail, rémunéré par la RCLT, a été réalisé par les membres volontaires des villages établis le long de la route, sous la supervision conjointe de M. le sous-préfet du district d'Epéna et du chef du service Développement Communautaire.

- Une première mission du service Logistique de la RCLT avait permis de faire l'inventaire des 14 principaux trous et bourbiers de la section Epéna-PK 38. Avec l'appui de la sous-préfecture et de la communauté urbaine d'Epéna, de vieux bâtiments à l'abandon ont pu être démolis et les briques ont été collectées. Elles ont ensuite été acheminées sur les bourbiers grâce à un camion mis à disposition par la mairie d'Impfondo. Les journaliers acheminés sur place ont ensuite procédé au comblement des deux bourbiers. Les autres gros trous ont également été comblés par un mélange de briques pilées et de terres de termitières. Pour l'ensemble de ce travail, dix journaliers ont été mobilisés pendant 40 jours.



En plus de la réhabilitation de la route, la RCLT a financé, fin 2024, le nettoyage de la rivière Mandougouma. Ce cours d'eau, qui forme la limite nord de la Réserve, joue un rôle important dans la communication et les échanges entre les villages du nord de la Réserve. Il permet en effet de connecter les villages des terres Kabounga à l'axe de la Likouala-aux-Herbes et ainsi de rejoindre, à partir de Mboua, la sous-préfecture d'Epéna en quelques heures de pirogue (au lieu de plus d'une journée et demie par la route). Cette rivière, de petit gabarit, est régulièrement obstruée par la végétation et nécessite un nettoyage régulier. Ce chantier, mis en œuvre pendant 30 jours par plus de 20 villageois riverains, a permis de nettoyer 38 km de rivière.

4.1.5 APPUI AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

Pour répondre à des demandes récurrentes, la RCLT a décidé de soutenir les activités sportives dans les villages. Cela s'est traduit concrètement par :

- La distribution de ballons de football de qualité aux équipes des villages. Ainsi, 41 ballons ont été distribués aux équipes de football de 17 villages (11 dans le district d'Epéna et 6 dans celui de Bouanéla). À noter que les équipes de femmes, lorsqu'elles existaient, ont également bénéficié de ballons. La distribution se poursuivra en 2025 dans les villages non bénéficiaires.
- Le nettoyage des terrains de football (Epéna, Bouanéla, Matoko) a été rendu possible grâce à la mise à disposition d'une débroussailleuse portative et d'un technicien de la RCLT.



4.1.6 APPUI À LA SANTÉ DES POPULATIONS

Il existe au total six centres de santé intégrée dans les 27 villages de la Réserve : Mboua, Mokengui, Epené, Dzéké, Mougouma-Bailly et Bouanéla. Ils sont gérés par le District Sanitaire d’Impfondo (DSI). L’état des infrastructures et des équipements disponibles varie d’un CSI à l’autre, mais globalement, ces centres nécessitent un soutien pour la réhabilitation des infrastructures et l’acquisition de nouveaux équipements.

Pour connaître la situation exacte des besoins de chaque CSI, nous avons procédé à une évaluation sur site en 2024. C’est ainsi qu’une première mission d’évaluation, menée en avril-mai, a visité les CSI d’Epéna, Dzéké, Bouanela et Mongouma-Bailly. Une deuxième mission, réalisée en septembre, a visité celui de Mboua. Elle est ensuite retournée à Dzéké et Mougoula-Bailly pour demander des devis à des artisans concernant les travaux d’infrastructures d’urgence.

Au terme de ces missions, il apparaît que les coûts de réhabilitation sont considérables et dépassent les

possibilités financières de WCS. Une réunion avec la DSI est prévue début janvier 2025 pour prioriser notre appui en fonction du budget disponible et au regard des autres interventions prévues.

À ce niveau, on peut regretter le manque de transparence des chefs de centre CSI et de la DSI, qui ne mentionnent jamais lors des entretiens les appuis prévus par d’autres partenaires. C’est ainsi que nous avons appris par hasard que la société forestière Thanry Congo allait réhabiliter dès janvier 2025 les CSI de Dzéké et Mokengui. De façon similaire, le projet Kobikossa financé par la Banque mondiale devrait doter plusieurs CSI d’équipements et de matériel en 2025.

En août 2023, WCS a signé un accord de collaboration avec l’ONG ASLAV qui finance des consultations médicales mobiles dans les villages établis le long de la Likouala-aux-herbes et de la Bailly. En 2024, ASLAV a mené sept (7) consultations dans l’axe nord (Epéna-Mokengui) et dix (10) consultations dans l’axe sud (Epéna-Bouanela). Conformément aux termes du partenariat, le personnel d’ASLAV a été logé gratuitement sur la base-vie de la réserve et des prêts de carburant pour la pirogue-clinique ont été accordés lorsque l’ONG se trouvait en situation de pénurie.

affluents, générant un chiffre d’affaires de 1,23 milliard de francs CFA pour les pêcheurs.

- En ce qui concerne la chasse, la biomasse de gibier abattue annuellement par chasseur est en moyenne de 619 kg. Le crocodile nain, le céphalophe bleu et le singe hocheur constituent les trois espèces les plus fréquemment abattues (52 % du total). En tenant compte du nombre estimé de chasseurs actifs dans la Réserve, la biomasse de gibier prélevée annuellement serait de 166,8 tonnes, générant un chiffre d’affaires de 107,8 millions de francs CFA. L’analyse des tableaux de chasse suggère que la faune de la RCLT est, pour l’instant, peu impactée par la chasse.

4.2 GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Cette année, les activités sur la gestion durable des ressources naturelles se sont concentrées sur l’analyse et l’interprétation des données collectées en 2023 sur la pêche et la chasse dans certains villages pilotes de la Réserve. Pendant six mois en 2023, des données ont en effet été collectées par des enquêteurs sur les tableaux de chasse et sur les quantités de poissons ramenées par les chasseurs et pêcheurs dans six villages de la réserve. Après un long travail d’analyse des données, les principaux résultats de ces deux études sont les suivants :

- En ce qui concerne la pêche, la biomasse de poissons capturée annuellement par pêcheur est en moyenne de 423 kg. Les techniques les plus communes sont le filet et l’hameçon. Au regard du nombre de pêcheurs actifs estimés dans la réserve, ce sont 1 138 tonnes de poissons qui seraient prélevées annuellement dans la Likouala-aux-herbes et ses

4.3 ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

4.3.1 APPUI À LA RELANCE DE LA CACAO CULTURE

Dans l’optique de relancer la filière cacao par une production compétitive et respectueuse de l’environnement dans la RCLT, le Projet d’Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA) et WCS ont signé un partenariat en 2023 pour travailler conjointement sur la thématique. En effet, la promotion de la production cacaoyère durable a été ciblée comme moyen de subsistance alternatif pour les communautés locales de la Réserve et de sa périphérie.

Trois missions d’inventaires des producteurs ont été organisées dans 16 villages de la Réserve dont les deux premières se sont faites en fin 2023 et la troisième en mars 2024. Une base de données des producteurs et des parcelles de cacao par village a été élaborée.

En septembre 2024, deux techniciens en cacao culture ont rejoint l’équipe de la RCLT pour appuyer la relance de la filière cacao dans la Réserve. Ces techniciens ont

conduit les activités suivantes :

- Du 12 au 22 août 2024, une mission a été conduite dans 10 villages pour prendre contact avec les producteurs et identifier les besoins prioritaires d’appui ;
- Une seconde mission a été conduite du 28 octobre au 30 novembre dans le but de présenter les critères de sélection, d’établir les listes de producteurs présélectionnés et procéder aux visites des plantations afin de confirmer le résultat de la cartographie dans les 16 villages pilotes.

Au final, ce seront 160 producteurs répartis dans 16 localités de la RCLT pour une superficie de 156,48 hectares qui seront appuyés à partir de 2025 en petit matériel et en formation.

Les manuels de formation (conduite d’une pépinière, nettoyage d’une plantation) ont été rédigés en décembre 2024 par les deux techniciens cacao.

4.3.2 APPUI À L’APICULTURE

De nos jours l’abattage des arbres pour la récolte de miel est devenu une activité très fréquente pour les peuples (populations autochtones et communautés locales) qui vivent dans les zones forestières. Cette pratique artisanale occasionne la destruction des colonies d’abeilles, l’abattage des arbres porteurs de couvain et la mise à feu des forêts, en particulier les forêts galeries.

Pour contribuer à la protection de l’environnement mais aussi pour faire bénéficier les communautés d’une source durable de revenus, la Coordination de la RCLT a voulu promouvoir l’apiculture moderne au sein des villages de la RCLT.

En septembre 2024, une consultance a été lancée pour sélectionner un opérateur permettant de promouvoir l’apiculture moderne. Trois offres ont été reçues et c’est le groupement « Ya Diyi Coopérative » qui a été retenu.

Cet opérateur va intervenir dans 8 villages pilotes de la Réserve à partir de février 2025 et pour une durée d’une année.





Danse traditionnelle autochtone lors de la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones (© WCS)

4.4 SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

4.4.1 CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES

À l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août 2024, les communautés locales et les populations autochtones de Mobangui, Toukoulaka, Bène et Minganga ont été réunies au village Mboua. Les participants ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de pêche, à l'inclusion sociale et à la place essentielle de la femme autochtone dans les actions de conservation.

Les animations de cette journée comprenaient des scènes jouées par les communautés autochtones, des jeux traditionnels et des prestations musicales. Elles ont magnifiquement mis à l'honneur le savoir-faire et la valorisation de la richesse culturelle des peuples autochtones.

À la fin de la cérémonie, une remise de huit ballons de football a été faite aux quatre équipes des villages de Mboua, Bène, Toukoulaka et Mobangui, clôturant ainsi cette journée sur une note de convivialité et de partage.

4.4.2 SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET DES ÉCOLES

Des réunions communautaires et scolaires ont été organisées dans les villages de la Réserve afin de sensibiliser les populations à différentes thématiques.

Une première campagne a été organisée du 18 avril au 8 mai 2024 dans 10 villages du district d'Epéna. Elle avait pour cible la communauté villageoise entière ainsi que les élèves des écoles et portait sur les feux de brousse et les zoonoses.

Un total de 14 réunions a été tenu et 432 villageois ont été sensibilisés (281 hommes et 121 femmes bantous ; 25 hommes et 6 femmes autochtones).

Concernant les écoles, 11 d'entre elles ont été visitées, permettant de toucher 802 élèves (446 garçons et 356 filles) au cours de 13 séances de sensibilisation.

Comme cette période correspondait aux grandes vacances scolaires, seules des réunions villageoises ont été tenues. Elles ont permis de toucher 330 villageois bantous, dont 237 hommes et 85 femmes.

5 RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

Le service Recherche et Suivi Écologique (R&SE) met en œuvre des activités destinées à mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes de la RCLT, et notamment à suivre les changements au fil du temps. Il couvre donc des activités de suivi écologique et des activités de recherche, ces dernières étant généralement conduites en partenariat avec des institutions nationales et internationales.

La mesure des changements via le suivi écologique est particulièrement importante, car elle peut orienter les activités de gestion des autres services, notamment la surveillance et le développement communautaire (via l'utilisation durable des ressources naturelles).

5.1 SUIVI ÉCOLOGIQUE

5.1.1 DÉNOMBREMENT ANNUEL DES OISEAUX D'EAU

Comme depuis plus de 20 ans, le comptage des oiseaux d'eau a eu lieu en 2024 pendant la saison de basses eaux, dans le but de déterminer le nombre d'oiseaux d'eau par famille et par espèce observés.

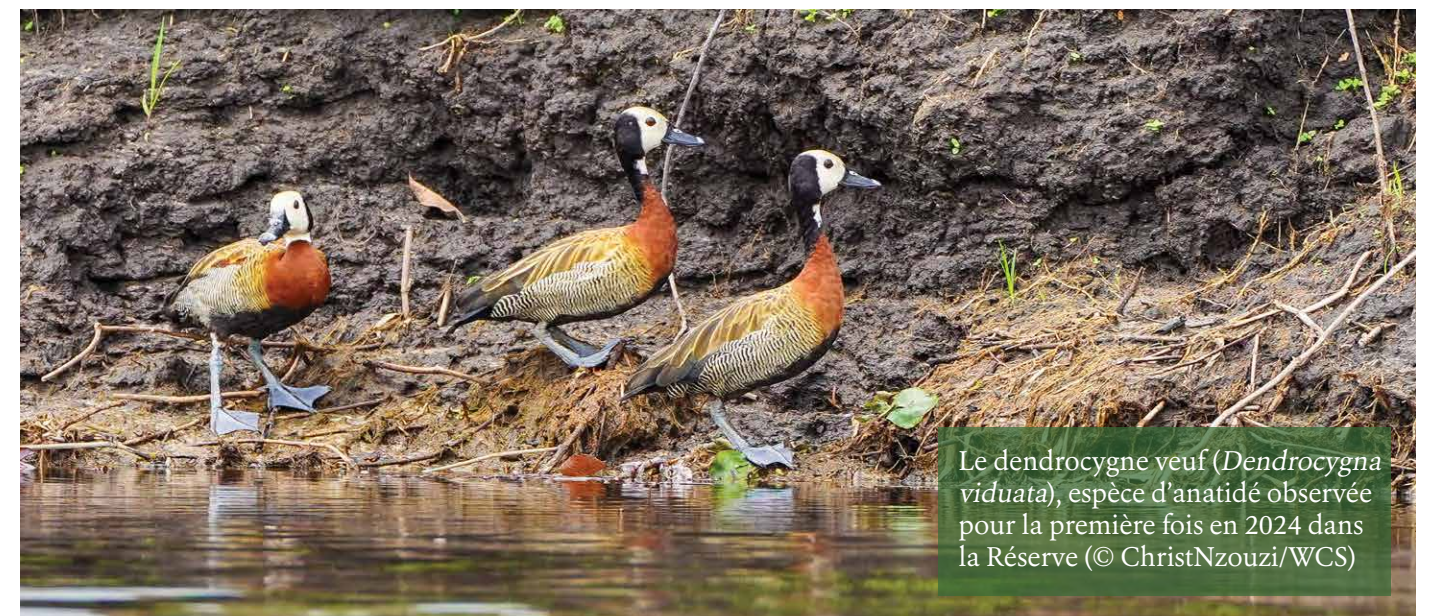
Un total de 5 581 oiseaux d'eau a été observé, appartenant à 17 familles et 44 espèces. Les espèces observées ont été classées selon leur statut migratoire : 75% des espèces sont sédentaires, 4 sont des migrateurs intra-africains, et 7 sont des migrateurs paléarctiques. Les familles les mieux représentées sont les Ardeidés, les Alcedinidés et les Scolopacidés. Trois espèces dominent le peuplement ornithologique, représentant plus de 50% des observations : *Anhinga rufa*, *Microcarbo africanus* et *Ardea purpurea*. Une nouvelle espèce, *Dendrocygna viduata*, a été observée pour la première fois entre les villages d'Edzama et Dzeke.

En parallèle, une méthode de comptage en poste fixe

a été utilisée pour observer les nids de deux espèces, l'*Anhinga rufa* et l'*Ardea purpurea*, sur les sites de nidification d'Edzama et d'Itanga. L'utilisation de drones a permis d'améliorer la précision des comptages, avec une augmentation de 27 % pour l'*Anhinga* et de 200 % pour le Héron pourpré par rapport aux comptages à la jumelle.

Cette campagne 2024 a été réalisée avec l'appui de deux consultants ornithologiques qui ont accompagné les deux experts ornithologiques de la RCLT. Après un travail conjoint, une modification des modalités de collecte de données sur le terrain a été proposée. De plus, afin de pouvoir effectuer des tests statistiques d'une année sur l'autre ou bien la même année sur les sections différentes, il a été proposé de « sectionner » les tronçons de comptage le long de la Likouala en une succession de transects. Cette nouvelle méthodologie sera appliquée en 2025.

Le rapport de comptage 2024 a été transmis au point focal national de « Wetland International » pour une transmission officielle au bureau de cette organisation qui centralise toutes les données sur les opérations de comptage des oiseaux d'eau dans le monde.



Le dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), espèce d'anatidé observée pour la première fois en 2024 dans la Réserve (© ChristNzouzi/WCS)



La chasse au crocodile nain est une activité pratiquée couramment par les communautés dans la Réserve
(© Thomas Nicolon/WCS)

5.1.2 SUIVI DES POPULATIONS DE CROCODILES

Le crocodile nain (*Osteolaemus osborni*) représente une espèce importante pour la RCLT. D'une part, la Réserve abrite l'une des plus fortes densités connues en Afrique. D'autre part, cette espèce est très chassée par les communautés locales pour la consommation et le commerce. Il est donc important d'assurer un suivi à long terme pour que d'éventuelles mesures de gestion puissent être prises, s'il s'avérait que la population de cette espèce décline.

Au cours des années passées, plusieurs études ont été conduites sur cette espèce :

- estimation des densités (dans la Batanga),
- évaluation des rendements de la chasse (CPUE),
- évaluation des quantités de crocodiles exportées de la Réserve par les chasseurs/commerçants.

En 2024, dans le cadre du suivi de cette espèce, les activités suivantes ont été réalisées :

- **Estimation des densités** : entre février et juin 2024, 66,09 km de transects (et 245,5 km de recces) ont été ouverts dans trois zones de forêts marécageuses. L'objectif principal était de matérialiser les transects définis par le plan d'étude en vue de la préparation du comptage nocturne. Pendant l'ouverture des transects, des indices de présence des crocodiles nains, des activités humaines et des grands mammifères ont été collectés. Les données collectées incluent des observations de nids, de terriers, de vocalisations, ainsi que des indices de présence des éléphants et des humains. Les taux de rencontre des terriers de crocodiles nains étaient les plus élevés dans la strate de Moukalé. Des signes de présence humaine ont été observés dans les trois strates. Le comptage des crocodiles (estimation des densités) n'a pu être réalisé en raison de l'absence d'eau dans les forêts marécageuses, liée à une année extrêmement sèche. Il est prévu pour 2025.

- **Evaluation du rendement de la chasse** : l'étude a été menée par quatre enquêteurs répartis sur deux villages, Dzéké et Botongo, entre août et octobre 2024. Un total de 21 groupes de chasseurs a été suivi, soit 63 chasseurs au total. La distance totale parcourue par les chasseurs était de 583,8 km en 102 jours. Au total, 210 crocodiles nains ont été capturés, avec une majorité d'adultes (65 %). Aucun crocodile juvénile n'a été capturé. Les chasseurs ont consommé 25 % des crocodiles en forêt. La méthode de chasse utilisée par tous les groupes consistait à utiliser une liane avec un crochet pour capturer les crocodiles dans leurs terriers. Le taux de réussite des captures était de 58,6 %, avec une moyenne de 0,36 crocodile capturé par km parcouru. Par rapport aux enquêtes de 2019 et 2020-2021, les résultats de 2024 montrent une augmentation du taux de capture et du poids moyen des crocodiles à Botongo, tandis qu'à Dzéké, le poids moyen est resté stable. Ces informations permettent de mieux comprendre l'évolution des pratiques de chasse et leur impact sur les populations de crocodiles.

- **Suivi des poids moyens** : l'évolution des poids moyen et des tailles des crocodiles constitue un indicateur de la pression de prélèvement. En collaboration avec le service LAB, un protocole de collecte de données sur les poids et les tailles des crocodiles saisis au poste de contrôle PK 38 a été mis en place. Des données sur les poids existent depuis 2019 (mais pas les tailles). Des analyses sont en cours pour détecter une éventuelle diminution du poids moyen au fil des années, ce qui serait un indicateur d'un prélèvement excessif.

5.1.3 DÉNOMBREMENT DES ÉLÉPHANTS ET GRANDS SINGES

Le dénombrement Ndoki-Likouala (incluant le PNNN, la RCLT et les concessions forestières de la Congolaise Industrielle du Bois (CIB)) des éléphants et grands singes s’est terminé début 2024. Les données sont actuellement en cours d’analyse et les résultats définitifs devraient être disponibles courant 2025.

5.1.4 SUIVI DES FEUX

Les feux qui parcourent chaque année les savanes de la RCLT représentent un facteur important dans la dynamique des écosystèmes de la RCLT. Peu d’informations ont été collectées jusqu’à présent sur les caractéristiques des feux dans la Réserve.

À la demande de la RCLT, l’unité Forest & Climate Change de WCS a conduit une analyse rétrospective couvrant les 20 dernières années sur l’intensité, la temporalité et la fréquence des feux dans la Réserve. Cette étude montre que ces paramètres peuvent varier

considérablement d’une année à l’autre, mais qu’il n’est pas possible de mettre en évidence une tendance à la hausse ou à la baisse au cours des 20 dernières années. Cette étude constitue une base de référence qui sera actualisée chaque année.

Par ailleurs, une consultation a été lancée fin 2024 pour évaluer l’impact des feux sur les forêts galeries le long de la Likouala et proposer des mesures de protection. Pas moins de 12 offres ont été reçues de la part de cabinets et de consultants individuels, et c’est le cabinet FRM (qui a un bureau à Brazzaville) qui a été retenu. L’étude devrait débuter début 2025.



Les feux sont très fréquents dans la Réserve pendant la saison sèche. Ils brûlent les savanes, mais pénètrent parfois en forêt. Une étude en cours devrait quantifier leur impact (© Thomas Nicolon/WCS).

SUIVI MÉTÉOROLOGIQUE

En octobre 2024, un poteau gradué a été installé au port de la base d’Épena afin de collecter des informations sur l’évolution du niveau de l’eau de la rivière Likouala-aux-Herbes. De plus, une station météorologique électronique a été installée dans la base-vie d’Épena pour recueillir des données quotidiennes sur les précipitations et la température. Il est important de souligner que ces données seront collectées sur le long terme.

Les données météorologiques antérieures, collectées depuis plus de 15 ans dans des carnets, n’ont jamais été vérifiées ni saisies. Ce travail a commencé en septembre 2024, avec l’appui d’un stagiaire de l’université Marien Ngouabi. Il s’agit là d’un travail considérable au regard de la masse de données accumulées. Un rapport de synthèse sur les données météorologiques couvrant la période 2005-2023 est attendu en 2025.

5.2 RECHERCHE

5.2.1 INVENTAIRE DES BATRACIENS ET REPTILES

Une mission d’inventaire des reptiles, amphibiens et poissons « killies » a été conduite par le consultant Laurent Chirio en juillet 2024. L’objectif était d’enrichir la liste des taxons de ces groupes en explorant de nouveaux sites, dont le lac Télé. Avant cette mission, 26 espèces de reptiles, 17 d’amphibiens et 5 de killies étaient connues dans la Réserve. Les principaux résultats de la mission en termes d’espèces observées sont :

- 35 espèces de reptiles, dont 11 potentiellement nouvelles pour la science.
- 40 espèces d’amphibiens, dont 15 nouvelles potentielles.
- 3 espèces de killies, dont une inconnue.

Sur les 78 espèces observées, 27 sont donc potentiellement nouvelles, représentant plus du tiers des espèces recensées. Cependant, la mission a été perturbée par une sécheresse inhabituelle, qui a notamment affecté les forêts marécageuses. En combinant les résultats de cette mission avec les données existantes préalables, le peuplement de la RCLT comprend actuellement 63 espèces de reptiles, 48 espèces d’amphibiens et 9 espèces de killies. Les connaissances restent incomplètes et il est recommandé de poursuivre les inventaires, notamment en saison des pluies.



Une vipère du Gabon (*Bitis gabonica*) observée lors de l’inventaire des reptiles (©Thomas Nicolon/WCS)

5.2.2 INVENTAIRE DES POISSONS DU LAC TÉLÉ

Une mission d’inventaire des poissons du lac Télé a été conduite par Jean-François Agnèse (IRD, Montpellier) entre le 18 juillet et le 9 août 2024, avec pour objectif de caractériser le peuplement ichtyologique du lac, encore largement inconnu. Des spécimens ont été collectés, ainsi que de l’eau du lac pour procéder à une analyse de l’ADN environnemental. Un total de 16 familles de poissons, représentant 25 genres et 32 espèces, a été observé. Sur ces 32 espèces, huit n’ont pu être déterminées avec certitude. Si on ajoute les rares

observations antérieures, on peut considérer que le lac est peuplé d’au moins 35 espèces de 16 familles et 28 genres. L’étude de l’ADN environnemental laisse présager l’existence d’une ou deux espèces endémiques du lac, mais ces résultats restent à confirmer. D’autres espèces, restées introuvées, sont également probablement présentes.

Ces résultats représentent une avancée importante dans la connaissance de la faune du lac, mais ne doivent cependant pas être considérés comme définitifs.

5.2.3 ÉTUDE SUR LES GAZ ÉMIS PAR LES TOURBIÈRES

Des chercheurs de l'Institut d'écologie et des sciences de la Terre de l'université de Tartu (Estonie) et de l'université de Marien Ngouabi (Congo) ont conduit une étude sur les gaz à effet de serre produits par les forêts de tourbières de la RCLT. En mars (saison sèche) et en novembre 2024 (saison humide), des mesures de flux de CO₂, CH₄ et N₂O ont été réalisées dans une forêt marécageuse et une savane tourbeuse localisées à proximité d'Epena. Les analyses ont révélé une forte respiration de CO₂ et une consommation de CH₄ en saison sèche, due à la chaleur et à la sécheresse

extrêmes, tandis qu'en saison humide, les émissions de CH₄ ont augmenté en raison de l'élévation de la nappe phréatique. L'étude a également exploré les communautés microbiennes impliquées dans les cycles de l'azote et du méthane.

Cette étude fera l'objet d'une communication lors de l'Assemblée générale 2025 de l'Association européenne des géosciences.

La WCS a signé en novembre 2024 un accord de collaboration avec l'université de Tartu pour le suivi à long terme des émissions de gaz des forêts de tourbières de la RCLT.

5.2.4 ÉTUDE MÉTHODOLOGIQUE SUR LE DÉNOMBREMENT DES GRANDS SINGES PAR DRONE

Un professeur de l'université de Davies, aux États-Unis, a conduit une étude de faisabilité sur le recensement des grands singes de nuit à l'aide d'un drone thermique. Le drone Deltaquad s'est révélé fiable, sans problème technique. Le 3 septembre 2024, deux vols nocturnes

ont permis de détecter un animal isolé dans une zone marécageuse et plusieurs groupes de grands singes en forêt de terre ferme. Une équipe de pisteurs a confirmé la présence de nids de gorilles. Le 6 septembre 2024, de nouveaux vols nocturnes ont permis de détecter plusieurs grands singes et des nids frais ont été confirmés sur trois sites. D'autres petits mammifères ont aussi été repérés. Cette étude préliminaire, très prometteuse, sera complétée en 2025 par des missions additionnelles afin d'affiner la méthodologie.



5.2.5 APPUI AUX ÉTUDES DOCTORALES

En 2024, trois étudiants américains de l'université Davies (États-Unis) ont été accueillis dans le cadre de leur travail préparatoire de thèse. Ils ont travaillé en binôme avec deux étudiants de l'université Marien Ngouabi (Congo).

- Alice Mitchel a démarré une étude visant à tester une nouvelle méthode couplée pour surveiller les interactions des gorilles. Pendant un mois, des enregistrements acoustiques ont permis de localiser 24 sites de nids récents et de trianguler 11 sites avec plus de précision grâce à une nouvelle technique de corrélation croisée. Au total, 41 échantillons de fèces et 39 de poils ont été collectés pour des analyses génétiques futures, notamment pour identifier les gorilles émettant des « chest beats ». L'étude a confirmé l'efficacité de l'approche couplée acoustique-drone et a révélé que la portée de détection des « chest beats » était plus grande que prévue.

- Abigail Morris a mené une étude pilote sur la génétique et la dispersion des gorilles qui a permis de collecter 93 échantillons fécaux. Chaque échantillon a été géolocalisé, photographié et analysé afin d'estimer l'âge des individus. La forte densité de gorilles dans la forêt a été confirmée par le grand nombre d'échantillons trouvés. L'extraction et l'analyse génétique seront réalisées aux États-Unis afin de déterminer le sexe des individus et d'étudier la structure génétique des populations par le biais de marqueurs autosomaux, mitochondriaux et du chromosome Y. L'étude des régimes alimentaires sera approfondie par analyse moléculaire.

- Bradley Christin a mené une étude préliminaire sur la densité des primates et l'impact de la chasse en analysant les signes de faune sur 16 transects. La majorité des indices relevés concernent les ongulés (50 %) et les primates (37,6 %), avec une prédominance des gorilles. L'étude révèle une absence apparente de chasse active, probablement due à la saison et à la localisation des transects. Toutefois, la corrélation entre l'éloignement du village et l'augmentation des signes de grands singes suggère une pression de chasse. De futures recherches approfondies permettront d'évaluer l'impact réel de cette activité.

5.3 DIFFUSIONS DES CONNAISSANCES

- M. Bola Madzoke, chercheur à la Réserve depuis 2002, a représenté la RCLT du 18 au 21 novembre 2024 à Abidjan lors de l'« Atelier d'évaluation pour la liste rouge et de la planification de la conservation des crocodiles nains ». Cet atelier était organisé par le Groupe des Spécialistes des Crocodiles de la Commission de Sauvegarde des Espèces de l'UICN. À cette occasion, il a pu présenter les résultats des études conduites sur les crocodiles nains depuis plusieurs années. Il est ainsi apparu que la Réserve constitue le site de référence pour l'espèce *Osteolaenus osborni* en Afrique centrale, en raison des nombreux travaux qui y ont été conduits et des connaissances qui y ont été acquises sur cette espèce.
- Katherine Meir, qui a effectué ses travaux de thèse dans la RCLT en 2023-2024, a présenté une communication à la réunion annuelle de la Wildlife Society (USA) en octobre 2024 intitulée : « Fruit phenology across a swamp forest gradient : implications for Gorilla, Chimpanzee and Elephant conservation ».





Prélèvement d'échantillons sur une carcasse de gorille trouvée dans la Réserve (© WCS)

Un agent du programme Santé faunique de la WCS Congo (Wildlife Health Programme) est basé à la réserve depuis 2023. Il est intégré au service Développement communautaire où il intervient simultanément sur les questions de santé humaine et de santé animale, les deux sujets étant en partie liés (zoonose).

Au cours de l'année 2024, les principales activités suivantes ont été conduites :

- En janvier 2024, une mortalité importante des poissons de l'espèce *Parachanna obscura* dans la Likouala-aux-herbes a été identifiée. Une campagne de prélèvement a donc été organisée du 16 au 18 février et les échantillons ont été transférés à Brazzaville pour analyses au Centre de Recherche sur les Maladies Infectieuses (CeRMI) de la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale. Les résultats n'ont pas permis d'identifier l'origine de la mort des poissons. Si cette mortalité se reproduit en début d'année 2025, une nouvelle campagne de collecte sera menée et des analyses plus approfondies seront conduites.
- En août 2024, une carcasse de gorille a été découverte dans la forêt par des chercheurs à l'ouest

du village d'Impongui. Les prélèvements de tissus ont été réalisés sur la carcasse et les échantillons ont été expédiés à Brazzaville le 26 août 2024. Ils ont été testés dans le but de rechercher les agents pathogènes d'Ebola, d'anthrax et de Mpox au Laboratoire National de Santé Publique. Les analyses PCR ont révélé des résultats négatifs pour tous les agents pathogènes testés.

- Comme chaque année, une campagne de prévention sur le virus Ebola a été menée dans les villages de la réserve. Des explications sur les attitudes à adopter en cas de localisation d'une carcasse ont ainsi été fournies dans 7 villages du district de Bouanéla, touchant 330 personnes (208 hommes, dont 28 autochtones, et 92 femmes, dont 2 autochtones). Des affiches « Ebola » ont été distribuées dans chaque village.

- Faisant suite à l'émergence de la zoonose Mpox en Afrique centrale fin 2024, une campagne de sensibilisation sur cette zoonose a été préparée en décembre 2024 pour être conduite début janvier 2025.

7.1 BULLETIN D'INFORMATION

Après plusieurs années d'absence, le bulletin d'information de la Réserve a été de nouveau produit en mars 2024 avec l'appui du service Communication de WCS. D'une périodicité bimestrielle, cinq bulletins ont été publiés en 2024 et distribués électroniquement à plus de 300 destinataires (autorités locales et nationales, partenaires nationaux et internationaux,

consultants, personnalités de la conservation, chercheurs, journalistes, personnel de la WCS national et international, etc.).

Ce bulletin présente les principales activités de la Réserve et met en exergue les moments forts de la période couverte.

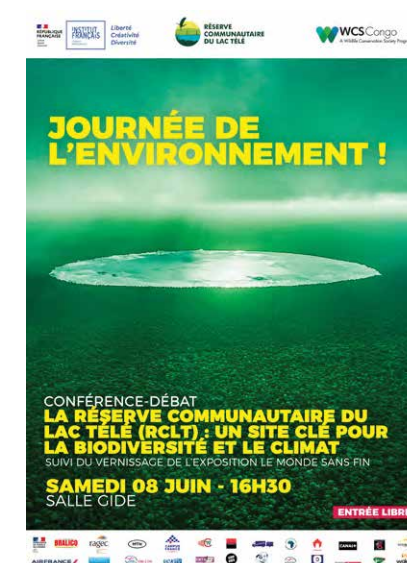
7.2 CONFÉRENCE

Afin de mieux faire connaître la Réserve au public congolais, la Coordination a organisé le 9 juin 2024, à l'Institut Français du Congo à Brazzaville, une conférence intitulée « La Réserve Communautaire du Lac Télé, un site clé pour la biodiversité et le climat au Congo ». Cette conférence comprenait trois présentations spécifiques : i) l'historique et la

biodiversité de la Réserve ; ii) le lac Télé ; et iii) les forêts de tourbières.

Ces présentations ont mis en avant l'importance de la Réserve pour la biodiversité et le climat aux échelles nationale et régionale.

Plus de 100 personnes ont assisté à cette conférence et les sessions de questions-réponses ont été riches en débats.



7.3 DOCUMENTS PROMOTIONNELS

En 2024, en collaboration avec le service Communication de WCS, deux flyers ont été préparés pour faciliter la découverte de la Réserve Communautaire du Lac Télé : l'un sur les conditions d'accès et les possibilités de découverte du site, l'autre sur les conditions de visite du Lac Télé. Les flyers sont envoyés aux personnes sollicitant des renseignements par e-mail et seront prochainement disponibles sur le site internet de WCS Congo. (<https://congo.wcs.org/>).





Le Lac Télé vu par un drone. © WCS

7.4 ACCUEIL DE JOURNALISTES

Trois journalistes ont visité la RCLT cette année :

- Bart Crezze (journaliste hollandais) est venu en février 2024 à l'occasion d'un reportage sur les forêts de tourbières ;
- Thomas Nicolon, photographe professionnel avec lequel WCS a signé en 2023 un accord de collaboration, est venu en juillet 2024 accompagner les deux missions de recherche au lac Télé (amphibiens-reptiles et poissons). Il a pris de nombreuses photos pendant ces missions, mais également sur des sujets plus généraux (pêche, feux de brousse, villageois, etc.).

- Mathys Nicolas, photographe professionnel travaillant pour l'agence Zeppelin, est venu en novembre 2024 à l'occasion d'un reportage pour l'ONG ASLAV (qui mène des consultations médicales dans les villages de la réserve). À la fin de son travail, il est resté une dizaine de jours pour prendre des photos sur divers sujets en lien avec l'environnement de la Réserve.

Accès au reportage en ligne : https://www.zeppelin-geo.com/galleries/monde/asf_messagerie/panorama.htm

Les photos prises par T. Nicolon et M. Nicolas ont été transmises à WCS et intégrées dans la photothèque gérée par le service Communication.

7.5 CONDITIONS DE VISITE DU LAC TÉLÉ

Une séance de discussion a été conduite en février 2024 sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet du district d'Epéna avec les notables du village de Boha pour fixer les conditions de visite du lac Télé. Après de longues négociations, les tarifs d'accès au lac pour les touristes et les coûts des porteurs ont été arrêtés et consignés dans un procès-verbal signé par toutes les parties prenantes.

Ce document permettra d'éviter les longues négociations avec les notables du village qui prévalaient précédemment avant chaque visite au Lac Télé.



Intervention du sous-préfet lors de la réunion en Boha sur les conditions d'accès touristiques au lac.

8 ADMINISTRATION ET FINANCE

8.1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel de la Réserve Communautaire du Lac Télé est constitué d'agents de la fonction publique affectés par le MEF et de contractuels recrutés par WCS Congo.

La RCLT comptait au 31 décembre 2024 un total de 67 agents composés de :

- 3 (trois) agents du MEF ;
- 64 agents contractuels WCS Congo.

La répartition du personnel selon les volets est présentée ci-dessous. On notera l'effectif élevé du volet logistique (30 agents) qui comprend 1 chef de volet, 1 logisticien, 2 assistants logisticiens, 3 magasiniers, 1 électricien, 1 mécanicien chauffeur, 2 chauffeurs, 5 pinassiers, 1 technicienne de surface et 13 gardiens.

Service	Effectif	Statut
Coordination	1 Conservateur	Agent de l'Etat
	1 Conseiller technique Principal (CTP)	Agent WCS
Lutte Anti-braconnage	2 Chefs de patrouille	Agent de l'Etat
	1 Chargé d'appui opérationnel	Agent WCS
	17 Ecogardes	Agents WCS
Recherhce & Suivi écologique	4	Agents WCS
Développement Communautaire	8	Agents WCS
Administration et finance	3	Agents WCS
Logistique	30	Agents WCS

Les principaux mouvements de personnel enregistrés au cours de l'année 2024 sont les suivants :

- Coordination : le Conservateur-Adjoint a quitté la RCLT au cours du premier semestre 2024 suite à sa nomination dans une autre aire protégée congolaise par son administration de tutelle (MEF) ;
- Service LAB : 1 écogarde dont le CDD arrivait à terme n'a pas été renouvelé ;
- Service Recherche & Suivi Ecologique : un nouveau Chef de service a pris ses fonctions le 1er juin 2024 tandis qu'un Assistant de recherche a été affecté au Service Logistique en décembre 2024 ;
- Service Développement Communautaire : un nouveau chef de service a pris ses fonction le 1er mars 2024 tandis que deux techniciens spécialisés dans la cacao culture ont pris leur poste le 1er septembre 2024 ;

- Service Logistique : un nouveau pinassier a pris ses fonctions le 1er février 2024 tandis qu'un Assistant de Recherche en provenance du service R&SE a été muté à un poste d'aide magasinier ;
- Un stagiaire de l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville) a été reçu pour un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de quatre (4) mois dans le service R&SE à partir de septembre 2024.

8.2 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La formation et le renforcement des capacités des agents de la RCLT constituent des priorités de la Coordination de la RCLT. Ce renforcement peut se faire selon deux modalités différentes :

- Des formations spécifiques dispensées par formateurs ;
- La participation d'agents à des ateliers techniques.

Le tableau présenté en annexe liste les formations et les ateliers auxquels les agents de la RCLT ont participé 2024.

Tous les agents ont participé en début d'année à une formation générale concernant notamment la

politique genre et garantie sociale, le code de conduite et les standards de conservation. Ensuite, ce sont 15 agents des différents services qui ont participé à 11 sessions de formation ou ateliers techniques tout au long de l'année.

Il faut également mentionner que les 17 écogardes et les 2 chefs de patrouille de la RCLT ont participé en 2024 aux sessions de recyclage organisées par WCS au camp de Ndoki 2. Ces sessions ont regroupé les écogardes du Parc National de Nouabalé-Ndoki, de la RCLT et du PROGEP.

8.3 FINANCEMENTS

Les activités mises en œuvre au cours de l'année 2024, ont été soutenues grâce à plusieurs bailleurs de fonds :

- L'ONG ECF « Elephant Crisis Fund » via le projet “ Strengthening the protection of elephants in the Lac Télé Community Reserve ”; la première phase de ce projet s'est achevée le 30 juin 2024 ; une deuxième phase d'une année a démarré le 1er septembre 2024 ;
- L'agence américaine INL « Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs » via le projet INL;
- L'agence américaine USFWS «United State Fish Wildlife Service» via le projet “Strengthening monitoring, institutions, and management planning to ensure the impact of the Lac Tele Community Reserve”. La première phase s'est achevée au 30 septembre 2024; une deuxième phase a été octroyée jusqu'au 31 décembre 2025(*) ;
- Le fonds international GEF « Global Environmental Facility » via le projet « Conservation Intégrée des écosystèmes des tourbières et promotion de l'écotourisme dans le paysage du lac Télé en République du Congo » mis en œuvre par le PNUE. Ce projet a une durée de 3,5 ans et se

terminera le 31 décembre 2027 ;

- L'initiative Germanique pour le Climat (IKI) via le project “Securing crucial biodiversity, carbon and water stores in the Congo Basin Peatlands by enabling evidence-based decision making and good governance” mis en œuvre par le PNUE. Ce projet a une durée de 4 années et se terminera le 31 décembre 2027 ;
- La fondation privée Bezos Earth Fund. Le financement (régional) de cette fondation se terminera au 31 octobre 2025 ;
- Les fonds propres de WCS.

A noter que la plupart des projets mentionnés ci-dessus sont des projets multi-sites national ou bien multi-pays dont la RCLT ne constitue qu'une composante.

* Suite aux décrets signés par le président américain Donald Trump dès son accession à la présidence des Etats-Unis le 20 janvier 2025, tous les fonds de la coopération américaine ont été gelés avec effet immédiat.

9 LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES



9.1 INFRASTRUCTURES

Les infrastructures de la RCLT comprennent quatre bases :

- La base-vie de la RCLT est située à Epena. Elle accueille le siège administratif et logistique de la Réserve ;
- 2 bases avancées : une base à Mboua (extrême-nord de la RCLT) et une seconde base à Bouanela (extrême sud de la RCLT). Ces bases ont une fonction de support logistique (notamment celle de Mboua qui permet l'acheminement du matériel en provenance de Ouesso) et de point de relais pour les patrouilles de surveillance ;
- 1 poste de contrôle dit « PK38 » situé sur la route reliant Epéna à Impfondo ;
- 1 bureau à Impfondo (préfecture du département de la Likouala) qui accueille un juriste dont la mission principale est de suivre des dossiers judiciaires traités au niveau du tribunal d'Impfondo.

Les travaux d'infrastructures réalisés en 2024 ont concerné essentiellement la base-vie d'Epena. Les travaux suivants ont été réalisés :

- Finalisation de la Guest-House (débutée en 2023) composée de 4 chambres, d'un salon et d'une cuisine. Ce bâtiment permet d'accueillir des

missionnaires venant travailler à la RCLT (chercheurs, consultants, étudiants) ;

- Finalisation de la cuisine de la Case de passage ;
- Création d'un bureau spécifique pour le service Finance (ancienne chambre de passage) ;
- Rénovation des annexes et des logements principaux du Conservateur et du CTP ;
- Rénovation complète du bloc sanitaire en accès libre (3 douches, 3 toilettes) ;
- Réhabilitation des peintures et toitures du bâtiment logistique (bureau et magasin).

Avec ces travaux, la capacité d'accueil de la RCLT est de 9 chambres, soit 11 personnes (trois chambres ont des lits doubles).

Il faut signaler également la finalisation de la case de logement des écogardes au point de contrôle PK 38. Démarrée fin 2023 et achevée au mois d'avril 2024, elle est dotée de deux chambres (4 lits) et d'une petite cuisine. Elle a été équipée de panneaux solaires et batteries de façon à ce que les contrôles nocturnes puissent se faire en toute sécurité.

Sur la base de Mboua, un bloc toilette-douche neuf a été construit après destruction du bloc initial par une pluie violente.

9.2 TRANSPORT ET PARC MOTORISÉ

Au cours de l'année 2024 de nouveaux véhicules ont été acquis. Cela concerne :

- 1 nouveau pick-up double cabine (financement ECF) ;
- 1 nouvelle land -cruiser station-wagon;
- 3 nouvelle pirogues en bois.
- 1 nouvelle moto (bureau d'Impfondo).

Au total, le parc motorisé de la RCLT se compose ainsi :

- 4 véhicules 4X4 de marque Toyota/ Land cruiser (un double cabine simple, deux double cabine pick-up, une station wagon) ;
- 8 pirogues (5 en bois et 3 métalliques) ;
- 2 motos.

9.3 MAINTENANCE

La maintenance du matériel est assurée par un mécanicien auto, un mécanicien moteur hors-bord et un électricien. Ce dernier assure notamment le fonctionnement du parc solaire sur la base-vie d'Epena.

Le gardiennage de chacune des bases est assuré par trois gardiens.

9.4 ACHATS ET MAGASINS

Le service Logistique joue un rôle crucial en assurant le soutien logistique nécessaire au fonctionnement de la RCLT. Il gère les achats via la procédure des Demandes d'Achat (DA) : toutes les demandes de matériels et de travaux sont adressées à ce service, qui prépare les DA. Elles sont ensuite envoyées au service Administration et Finance qui les vérifie avant signature par le CTP.

Ce service gère également le magasin principal de la base-vie d'Epena et les magasins secondaires des bases avancées.

10 CONCLUSION

Un travail considérable a été accompli au cours de l'année 2024 dans tous les volets d'intervention de la RCLT. Un effort particulier a été mené au niveau du service Développement Communautaire, avec la réalisation d'activités inédites (électrification, voie de communication, école, etc.) très appréciées des communautés et des autorités locales.

Ces efforts ont culminé avec la réunion du Comité Local de Gestion en décembre 2024, instance représentative des populations de la Réserve en veille depuis plusieurs années. Ces interventions ont notamment permis d'améliorer très nettement les relations avec les communautés locales.

Alors que les écogardes étaient interdits d'accès dans certains villages, ils peuvent désormais patrouiller dans toute la Réserve et les résultats de la lutte anti-braconnage s'en sont trouvés améliorés. Ce constat illustre à quel point les actions entreprises par les différents services

de la Réserve agissent en synergie. Au niveau du service Recherche et Suivi Écologique, l'arrivée d'un nouveau chef de service a permis de redynamiser le service et de développer des partenariats avec des institutions nationales et internationales.

Couplée à une politique de communication active (bulletin d'information, conférences, etc.), cette évolution a considérablement amélioré la visibilité et la notoriété de la Réserve. En 2025, nous allons poursuivre et intensifier nos efforts dans tous les domaines d'intervention de la Réserve, en accordant la priorité à la consolidation de nos relations de confiance avec les communautés.

Nous adressons nos remerciements à tous les bailleurs de fonds qui nous ont accordé leur confiance, certains depuis de nombreuses années.

LISTE DES RAPPORTS TECHNIQUES PRODUITS EN 2024

RAPPORT DE CHERCHEURS

- REDJALI, S. 2024. Utilisation des habitats par les chimpanzés dans un habitat inondé et modifié par les activités humaines dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. Thèse de licence, Université de Yale, USA.
- CAILLAUD, D. 2024. Etude de faisabilité du recensement des grands singes à l'aide d'un drone à aile fixe dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- CHRISTIN, B. 2024. Densité de primates et chasse le long d'un écotone dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- MITCHEL, A. 2024. Nouvelle méthode pour suivre les interactions des groupes de gorilles dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- MORRIS, A. 2024. Génétique et dispersion des gorilles dans un habitat hétérogène de la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.

RAPPORT DE CONSULTANCE

- DEFOS Du RAU, P. & BIRAD, J. 2024. Appui méthodologique du dénombrement annuel des oiseaux d'eau de Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- CHIRIO, L. 2024. Inventaire des reptiles, amphibiens et poissons « killies » dans Réserve

Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.

- AGNESE, JF. 2024. Inventaire des poissons du lac Télé. WCS Congo.

RAPPORT D'EXPERTISE INTERNE RCLT

- BONDEKO, G., Mobongo, R., Mbala, O., Molouagna, L., Silaho, R. et Brugiére, D. 2024. Suivi des prélèvements des stocks de poissons et évaluation financière de la filière pêche de la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- BONDEKO, G., Mobongo, R., Mbala, O., Molouagna, L., Silaho, R., Romani, T. et Brugiére, D. 2024. Suivi des prélèvements de gibier et évaluation financière du commerce de viande de brousse dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- ROMANI, T., Madzoke, B., Bonomo, V et Molouagna, L. 2024. Analyse du rendement de la chasse des crocodiles nains et valeur financière associée dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. Enquêtes 2019, 2020 et 2021. WCS Congo.
- ELSEN, P., Surya, G. et Austin, K. 2024. Analyse préliminaire des feux dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- BRUGIERE, D. 2024. Analyse des données démographiques des villages de Réserve Communautaire du Lac Télé. WCS Congo.
- MOBONGO, R., Mouamgondolo, M. et Brugiére, D. 2024. Campagne 2024 de dénombrement des oiseaux d'eau de la Réserve Communautaire du Lac télé. WCS Congo

